

Casablanca, le 7 janvier 2021

Intempéries exceptionnelles : les équipes de Lydec poursuivent leur forte mobilisation sur le terrain

Lydec se mobilise et assure ses missions dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée qui définit les engagements du délégataire en termes d'exploitation des réseaux et d'investissements selon, en particulier :

Un programme d'entretien et de curage des réseaux et des ouvrages

Tout au long de l'année, Lydec veille au bon fonctionnement de plus de 6.800 kms de réseaux d'assainissement liquide, de plus de 150 stations de pompage et de 130 bassins de rétention des eaux pluviales. Le délégataire mène plusieurs actions préventives pour entretenir les ouvrages et renforcer la capacité de transfert du système de collecte des eaux usées et pluviales.

Pour rappel, Lydec met en œuvre de façon systématique sur toute l'année et autant que nécessaire et particulièrement en préparation de la saison pluviale :

- Un programme de maintenance préventif et curatif du réseau d'assainissement liquide ;
- Un programme de curage manuel et hydraulique du réseau ;
- Des tournées systématiques avant, pendant et après chaque pluie au niveau de tous les points sensibles pour s'assurer de leur bon fonctionnement et effectuer des opérations d'entretien au besoin.

Ce programme de curage préventif des réseaux est mis en place pour disposer de la pleine capacité des collecteurs d'assainissement et prévenir les débordements. En 2020, près de 30.000 tonnes de sédiments correspondant à divers déchets contenus dans le réseau et les ouvrages ont été extraits. Les actions menées portent principalement sur :

- L'inspection et le nettoyage de tous les ouvrages spécifiques du territoire de la gestion déléguée (stations de relèvement, dessableurs, déversoirs d'orage, bassins de régulation des eaux pluviales, exutoires en mer, grilles et avaloirs...) ;
- L'inspection télévisée ou pédestre de collecteurs pour détecter les anomalies et planifier les opérations de renouvellement ;
- Le curage hydraulique de collecteurs tertiaires ;
- Le curage manuel et mécanique de collecteurs principaux et des ouvrages de réception (grilles et avaloirs) des eaux pluviales ;
- La réhabilitation et le renouvellement du réseau d'assainissement.

Le planning et le rapport détaillé de ces différentes actions sont régulièrement envoyés aux autorités concernées du Grand Casablanca (Autorité Déléguée, Wilaya, Préfectures, Arrondissements, Communes).

Un programme d'investissements

Encadrés par les dispositions contractuelles, les investissements de Lydec sont réalisés selon les besoins définis dans les schémas directeurs validés, et sont priorisés en fonction de leur impact sur la continuité de service et des ressources financières disponibles et allouées conformément aux dispositions du Contrat de gestion déléguée. Les programmes annuels d'investissements sont validés par le Comité de Suivi de la Gestion Déléguée.

Ainsi, les projets d'assainissement liquide, notamment les collecteurs des eaux pluviales, sont réalisés en fonction des capacités d'investissement disponibles. Ils visent à renforcer et/ou à étendre les réseaux afin d'accompagner le développement de la ville, et à contribuer à réduire l'impact des débordements sur des points identifiés comme nécessitant des renforcements.

Depuis son démarrage en 1997, la Gestion Déléguée a investi près de 26 milliards de Dhs dont environ 45% dédiés à l'assainissement liquide qui ont permis de résorber de nombreux points d'inondation. Les engagements d'investissements contractuels de Lydec ont été respectés et se poursuivront dans les années à venir selon les modalités du Contrat de gestion déléguée et dans le respect du schéma-directeur de l'assainissement liquide.

Pluies des 6 et 7 janvier 2021

Les fortes pluies enregistrées les 6 et 7 janvier ont atteint 70 mm en cumul sur certaines zones, ce qui représente une pluie de période de retour de cinquante ans.

Les débordements constatés sont essentiellement dus à la saturation des réseaux sur des points sensibles identifiés ne permettant pas d'absorber des pluies de forte intensité et des zones non encore équipées en réseaux d'assainissement pluvial.

Lydec est à la disposition de ses clients pour traiter l'ensemble de leurs réclamations. Pour ceux ayant pu subir des dégâts suite aux débordements, chaque cas sera étudié avec l'appui d'une expertise qui déterminera les responsabilités.

Lydec regrette les désagréments causés par cet événement pluvieux aux habitants et opérateurs du Grand Casablanca, et les assure de la totale mobilisation de ses équipes à leurs côtés pour assurer la continuité des services.

Contacts Médias :

Bouchra SABIB

Chargée de Relations Médias
GSM : +212 620 38 53 98
bouchra.sabib@lydec.co.ma

Saïd MESKARI

Chargé de Relations Médias
Tél : +212 522 54 91 72
GSM : +212 661 91 16 24
said.meskari@lydec.co.ma

Notre actualité est diffusée en continu
sur les réseaux sociaux :

